

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 2 JUIN 2020

Présents : Hervé MEDINA, Nathalie SAGE, Jean-Marc CHAUVIN, Françoise ALIBERT, Gérard GUÉRIN, Karine PRIEU, Roger AULAGNE, Jacques AUBERT, Rémy PARRIER, Carine FROMENT, Sandrine LABAUME, Frédéric NIEDDU, Stéphanie JOUVE, Héléna CHAFFOIS, Florian BETHE, Philippe PRINCET, Pascale LEGER, Blandine FONTAINE, Franck CARRU.

Anne HILAIRE (secrétaire de mairie, à titre de conseil)

Secrétaire de séance : Sandrine LABAUME

Ouverture de la séance à 20 h

ORDRE DU JOUR :

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 26 MAI 2020

Il est proposé d'approuver le compte-rendu de la réunion du 26 mai 2020.

Monsieur Princet indique qu'il souhaite que les comptes-rendus soient remplacés par des procès-verbaux contenant tout le détail des échanges. Monsieur le Maire précise que cette demande est difficilement acceptée mais qu'elle sera étudiée lors de l'élaboration du règlement intérieur du conseil municipal qui devra être formalisé dans les 6 mois qui suivent l'installation du conseil municipal.

Le compte-rendu de la réunion du 26 mai 2020 est approuvé.

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

ATTRIBUTION DES INDEMNITÉS AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

Monsieur le Maire propose de déterminer le montant des indemnités attribuées au maire et aux adjoints.

Il précise que le montant maximum possible est de 2 006,93 € brut mensuel pour le maire et de 770,10 € brut mensuel pour les adjoints.

Monsieur le Maire propose de conserver le montant des indemnités attribuées à la fin de la dernière mandature, soit 1 505,20 € brut mensuel pour le maire et 577,58 € brut mensuel pour les adjoints.

Il est précisé qu'aucun remboursement de frais ne vient en complément du paiement de ces indemnités. Les élus prennent en charge leurs frais de déplacement ou d'éventuels autres frais.

Approuvé à l'unanimité.

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur le Maire indique qu'il est possible de déléguer 29 attributions du conseil municipal au maire afin de faciliter le fonctionnement de la commune.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de lui déléguer les 10 attributions suivantes :

- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales.
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 50 000 €.
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros.
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée de 1 500 €.
- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Approuvé à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX ASSOCIATIONS ET SYNDICATS
COMPOSITION DES COMMISSIONS

Les commissions, les délégués et représentants de la commune sont répartis comme suit :

DÉLÉGUÉS AUX ASSOCIATIONS	
ACCA	AULAGNE Roger - CARRU Franck
AGMS (Ass. Géologique et Minéralogique Suzienne)	CHAFFOIS Hélène – PRINCET Philippe
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	AULAGNE Roger - BETHE Florian
AMICALE LAIQUE	SAGE Nathalie – FROMENT Carine
AMIS DE L'ÉGLISE	LABAUME Sandrine – PARRIER Rémy
AMIS DE ST TURQUOIS	ALIBERT Françoise – LEGER Pascale
ANCIENS COMBATTANTS	ALIBERT Françoise – AULAGNE Roger
ASA Taulis - ASA Paluds ASA Bigary	CHAUVIN Jean-Marc – BETHE Florian
CARREFOUR MUSICAL (CIAEM)	PRIEU Karine – JOUVE Stéphanie
CLUB DES AÎNÉS	ALIBERT Françoise – LEGER Pascale
COMITÉ DES FÊTES	LABAUME Sandrine – JOUVE Stéphanie
COMITE DE JUMELAGE GOUVY	AUBERT Jacques – LEGER Pascale FONTAINE Blandine
FARANDOLE AUX MILLE PATTES	ALIBERT Françoise – FONTAINE Blandine
FOOTSALLE LOISIR	PARRIER Rémy – NIEDDU Frédéric
FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE	PRIEU Karine – JOUVE Stéphanie
HAND BALL	LEGER Pascale – CARRU Franck
LE LOTUS SUZIEN	SAGE Nathalie – LABAUME Sandrine
RACING CLUB DE PROVENCE	AUBERT Jacques – FROMENT Carine
SMAC	BETHE Florian – LEGER Pascale
SPES (Sauvegarde du Patrimoine)	LABAUME Sandrine – FONTAINE Blandine
SYNDICAT LOCAL DES VIGNERONS	CHAUVIN Jean-Marc – PARRIER Rémy
USEP	JOUVE Stéphanie – FONTAINE Blandine
VENT DEBOUT	PRIEU Karine – LABAUME Sandrine
VIDJOVI	SAGE Nathalie – CHAFFOIS Hélène
VOLANTS SUZIENS	AUBERT Jacques – PARRIER Rémy

DÉLÉGUÉS

APPEL D'OFFRES ET DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

(Président + 3 membres titulaires + 3 suppléants)

Le Président

MEDINA Hervé

3 membres titulaires

CHAUVIN Jean-Marc – PRIEU Karine – CARRU Franck

3 suppléants

ALIBERT Françoise – JOUVE Stéphanie - BETHE Florian

C.C.A.S.

(10 membres + le Président)

Elus : ALIBERT Françoise – LABAUME Sandrine – PARRIER Rémy – FROMENT Carine – FONTAINE Blandine

Extérieurs : à déterminer

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

1 délégué

SAGE Nathalie

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

(11 membres)

Titulaires :

Suppléants :

Choisies par la Direction des Finances Publiques sur liste votée par le conseil municipal en temps voulu.

COMMISSION DE CONTRÔLE DE LA LISTE ÉLECTORALE

(5 TITULAIRES + 5 SUPPLEANTS)

TITULAIRES	SUPPLEANTS
AUBERT Jacques	FROMENT Carine
PARRIER Rémy	JOUVE Stéphanie
LABAUME Sandrine	AULAGNE Roger
CARRU Franck	PRINCET Philippe
LEGER Pascale	FONTAINE Blandine

Pôle de Coordination d'Autonomie et de Prévention

(Maison départementale de l'Autonomie)

(1 délégué titulaire + 2 suppléants)

ALIBERT Françoise
LABAUME Sandrine – FONTAINE Blandine

CLIGEET (Commission Locale d'Information auprès des Grands Equipements
Energétiques du Tricastin)
(1 délégué titulaire + 1 suppléant)

GUERIN Gérard
PRIEU Karine

C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale)
(1 délégué titulaire)

MEDINA Hervé

COLLÈGE (Conseil d'Administration)
1 délégué titulaire

FROMENT Carine

ENFANCE – JEUNESSE
(2 titulaires)

SAGE Nathalie - NIEDDU Frédéric

DÉFENSE (1 Correspondant)

AUBERT Jacques

FINANCES
6 membres

PRIEU Karine - CHAUVIN Jean-Marc - ALIBERT Françoise
PARRIER Rémy – AUBERT Jacques – LEGER Pascale

RÉFÉRENT GYMNASSE
1 titulaire – 1 suppléant

PARRIER Rémy
AUBERT Jacques

PERSONNEL
6 membres

ALIBERT Françoise – GUERIN Gérard – PRIEU Karine
AUBERT Jacques – LABAUME Sandrine – LEGER Pascale

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE
6 membres

ALBERT Françoise – LABAUME Sandrine – JOUVE Stéphanie
NIEDDU Frédéric – BETHE Florian – FONTAINE Blandine

COMMISSION SCOLAIRE

6 membres

ALIBERT Françoise – AULAGNE Roger – JOUVE Stéphanie
FROMENT Carine – CHAFFOIS Hélène – CARRU Franck

COMMISSION SÉCURITÉ ACCESSIBILITÉ BÂTIMENTS PUBLICS

6 membres

GUERIN Gérard – PRIEU Karine – AUBERT Jacques
AULAGNE Roger – PARRIER Rémy – LEGER Pascale

COMMISSION URBANISME

6 membres

CHAUVIN Jean-Marc – PRIEU Karine – AUBERT Jacques
FROMENT Carine – CHAFFOIS Hélène – PRINCET Philippe

COMMISSION CŒUR DE VILLAGE

6 membres + 5 extérieurs

Elus : SAGE Nathalie - GUERIN Gérard - PARRIER Rémy
LABAUME Sandrine – NIEDDU Frédéric – FONTAINE Blandine
Extérieurs : à déterminer

COMMISSION DE VOIRIE

6 membres

CHAUVIN Jean-Marc – GUERIN Gérard – AUBERT Jacques
AULAGNE Roger – CHAFFOIS Hélène – PRINCET Philippe

COMMISSION PROTECTION ENVIRONNEMENT (dont AMBROISIE)

(4 membres)

SAGE Nathalie – PARRIER Rémy
LABAUME Sandrine – CHAFFOIS Hélène

**Établissement Public de Coopération Culturelle "Les Châteaux de
la Drôme"**

1 délégué au C.A.

SAGE Nathalie

SYNDICATS

Syndicat **R.A.O.**
(2 délégués titulaires + 2 suppléants)

GUERIN Gérard – BETHE Florian
CHAUVIN Jean-Marc – CARRU Franck

SDED Syndicat Départemental d’Energie de la Drôme
(1 délégué titulaire + 1 suppléant)

GUERIN Gérard
SAGE Nathalie

S.I.D Syndicat d’Irrigation Drômois
(2 délégués titulaires)

CHAUVIN Jean-Marc – PARRIER Rémy

S.I.F.A
Syndicat Intercommunal de Fourrière Animalière
(1 délégué titulaire + 1 délégué suppléant)

JOUVE Stéphanie
PRINCET Philippe

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D’ASSISES 2021

Il est procédé au tirage au sort de six personnes inscrites sur les listes électorales, pour l’établissement de la liste préparatoire des jurés de la Cour d’Assises de la Drôme pour l’année 2021. Il s’agit de Monsieur Jacques Fouché, Madame Céléna Avella, Monsieur Claude Pascal, Madame Frédérique Fescourt, Madame Agnès Dubief et Monsieur Patrick Sarkizian.

FONCTION PUBLIQUE

ATTRIBUTION D’UNE PRIME EXCEPTIONNELLE – AGENTS MOBILISÉS PENDANT L’ÉTAT D’URGENCE

Le décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 détermine les conditions d’attribution et de versement d’une prime exceptionnelle susceptible d’être versée en 2020 aux agents des administrations publiques particulièrement mobilisés pendant l’état d’urgence sanitaire.

Certains agents de la commune ont été particulièrement sollicités pendant la période du confinement, aussi Monsieur le Maire propose d’attribuer à ces agents une prime exceptionnelle d’un montant de 500 € et l’octroi de 3 jours de congés exceptionnels.

Cette prime ne fera pas l'objet de prélèvement de charges salariales ni patronales et ne sera pas soumise à l'impôt sur le revenu. Elle concerne 6 agents sur les 24 employés par la commune.

Approuvé à l'unanimité.

FINANCES LOCALES

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCAUX

En raison de la crise sanitaire, le vote du budget a été repoussé au plus tard le 31 juillet. Malgré cela, la Direction des Finances Publiques nous demande de voter les taux de l'imposition locale avant le 3 juillet.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux actuels.

Monsieur Chauvin précise qu'en maintenant les taux à l'identique il ne faudra pas espérer des travaux importants sur la voirie. Monsieur Princet pense qu'il faudra déterminer des priorités.

Le maintien des taux est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture des remerciements du cabinet d'infirmières pour l'aide de la mairie apportée durant le confinement.
- L'enquête publique pour la déviation de la RD 94 aura lieu du 26 juin 2020 au 27 juillet 2020. Le commissaire enquêteur tiendra 5 permanences en mairie de Suze la Rousse. Tous les détails sont affichés en mairie et accessible sur le site internet de la commune.
- Une réunion est prévue le 12 juin avec le SDIS et la Cave la Suzienne pour déterminer les conditions d'achat du terrain nécessaire à la construction de la nouvelle caserne des pompiers. Pour rappel, cette nouvelle caserne accueillera 75 pompiers en incluant la caserne de Rohegude en plus de celle de Bouchet qui a déjà fusionné avec celle de Suze la Rousse.
- Le groupe scolaire accueille actuellement 120 élèves au lieu de 50 depuis le 14 mai, date de réouverture. 11 agents communaux sont chargés de la désinfection en continu des locaux et des équipements scolaires tout au long de la journée. Au vu des protocoles sanitaires imposés, il n'est pas possible de proposer les services de cantine et de garderie. Les parents peuvent demander le remboursement des services annulés (cantine et garderie) ou garder les sommes correspondantes pour l'année scolaire prochaine.
- Le gymnase a subi une 5^{ème} intrusion. Un appareil photo à déclenchement automatique a été installé afin de tenter d'identifier les personnes responsables. Un groupe de jeunes mineurs a été identifié. Ces jeunes ne sont pas responsables du vandalisme constaté il y a quelques semaines qui a généré 17 000 € de réparation. Les jeunes vont être convoqués par le Maire avec leurs parents.
- Les masques lavables fournis par la Région ont été distribués aux administrés le 23 mai 2020. Environ 50% des habitants se sont déplacés. Une nouvelle distribution aura lieu le 6 juin. D'autre part, la Communauté de Communes a fourni au CCAS 450 masques jetables à destination des habitants les plus fragiles.
- Une page Facebook « Commune de Suze la Rousse » a été créée afin de faciliter l'information aux administrés.

- Monsieur le Maire a participé à une réunion au Département concernant le futur collège. L'avancement du projet ne permet pas pour le moment de communiquer des informations pour des raisons de confidentialité. Monsieur le Maire donnera des éléments dès qu'il sera autorisé à le faire.
- Il est précisé qu'une commission « Sport et Culture » sera créée à l'automne. Elle sera ouverte aux personnes extérieures au conseil municipal, sur choix du maire.
- Monsieur Carru demande comment créer une commission. Une commission peut être librement créée lors d'un conseil municipal si la majorité des membres l'accepte.
- Monsieur Princet demande comment peut-on modifier l'ordre du jour du conseil municipal et pourquoi le compte-rendu est affiché avant sa validation par le conseil municipal. L'ordre du jour ne peut plus être modifié à partir du moment où la convocation a été envoyée aux élus dans le délai légal de 3 jours francs avant la date de la réunion. Concernant le compte-rendu, il doit obligatoirement être affiché dans les 8 jours qui suivent la réunion. S'il est modifié par la suite, à la demande d'un élu, l'affichage est également modifié.
- Madame Fontaine renouvelle la demande de fixer les dates des conseils municipaux pour l'année. La secrétaire générale indique que par expérience, ce fonctionnement n'est pas satisfaisant. La Communauté de Communes avait mis en place cette planification dont les dates ont été sans cesse modifiées, ce qui a généré beaucoup de mécontentement. En effet, les impératifs de fonctionnement de la commune et de la Communauté de Commune nécessitent une adaptation au fil du temps. Il est indiqué que dès qu'une date de conseil municipal est fixée elle est communiquée aux élus, souvent plusieurs semaines à l'avance. La convocation est envoyée par la suite dans les délais légaux.
- Monsieur Princet demande si les éléments du budget seront transmis à l'avance afin de pouvoir préparer la commission des Finances. Il est indiqué que les documents de préparation du budget seront transmis avec la convocation de la commission. Il est également rappelé que les commissions ont pour mission de préparer et faciliter les délibérations et les votes du conseil municipal.

La séance est levée à 22h20.